

Code de vie

1. Assiduité et participation

La présence en classe est essentielle pour assurer le succès des élèves. Les absences motivées sont acceptées, mais un taux d'absentéisme élevé nécessitera une rencontre avec la responsable de l'encadrement. Les journées de cours et d'activités sont à présence obligatoire.

Devoirs du parent :

- planifier les rendez-vous, sorties ou vacances pendant les congés scolaires;
- motiver toute absence avec un appel, un courriel ou directement sur le Portail avec le compte parent.

Devoirs de l'élève :

- se présenter à tous les cours à son horaire et aux activités obligatoires;
- planifier les rendez-vous ou sorties pendant les congés scolaires;
- s'assurer qu'il n'y a pas d'évaluation prévue avant de s'absenter.

Types d'absences :

- motivée : justifiée par une communication du tuteur légal (hospitalisation, maladie sérieuse, rendez-vous médical, etc.);
- non motivée : absence sans raison valable;
- liée à des activités scolaires : prévues par l'école et approuvées par un membre du personnel responsable.

2. Procédure en cas d'absence

Devoir du parent :

- rapporter toute absence par téléphone ou sur le Portail avec le compte parent.

Devoirs de l'élève :

- prendre les arrangements nécessaires avec ses enseignants pour reprendre la matière, les travaux et les évaluations manquées;
- absence prévue : informer les enseignants au moins une semaine à l'avance pour les absences de longue durée et organiser le rattrapage des travaux;
- absence imprévue : rencontrer les enseignants dès le retour;
- exemption de cours : procédure via l'infirmière pour autorisation;
- retour à la maison pour maladie : obtenir obligatoirement l'autorisation avant de quitter l'école;
- expulsion d'un cours : se présenter immédiatement à la responsable de l'encadrement.



Politique en cas
d'absence non motivée



Politique en cas
d'absence prolongée

3. Ponctualité

Les retards doivent être justifiés par les parents. En cas de retards fréquents, une rencontre avec les parents sera organisée.

Devoir du parent :

- motiver tout retard avant l'arrivée avec un appel ou sur le Portail avec le compte parent.

Devoirs de l'élève :

- arriver à l'heure à ses cours;
- rattraper tout travail manqué.



Politique en cas de retard
non motivé

4. Respect de l'autorité

Devoir de l'élève :

- respecter en tout temps les consignes données par les membres du personnel.

5. Respect et bonne conduite

Au Séminaire de Chicoutimi, nous prôtons le respect de soi, des autres et de l'environnement.

Devoirs de l'élève :

- se déplacer calmement et en toute sécurité;
- utiliser un langage respectueux et approprié;
- respecter les consignes des enseignants;
- contribuer au bon fonctionnement de la classe et de l'école;
- avoir des comportements amoureux discrets;
- respecter le matériel et les installations de l'école;
- faire preuve de civisme en tout temps, y compris à l'extérieur de l'école.

6. Responsabilités de l'élève

Au Séminaire de Chicoutimi, nous nous assurons de donner à nos élèves les outils pour devenir de jeunes citoyens responsables.

Devoirs de l'élève :

- prendre soin de ses effets personnels;
- barrer ses casiers;
- apporter le matériel requis pour chaque cours;
- avoir en sa possession l'agenda scolaire et la carte d'identité officielle;
- porter la collection de vêtements correctement en tout temps dans l'établissement.



Politique en cas de
dommage matériel

7. Santé et sécurité

Pour garantir un environnement sécuritaire, voici les règles de notre école :

- les objets dangereux sont interdits;
- les visiteurs doivent se présenter obligatoirement à l'accueil afin d'obtenir une autorisation de circulation dans l'école;
- l'accès à certaines zones est limité pour assurer la sécurité;
- l'utilisation des équipements sportifs doit se faire de manière appropriée.

8. Intégrité intellectuelle

L'élève doit démontrer en tout temps une intégrité intellectuelle. Il doit se référer à son enseignant en cas de doute sur les façons de le faire au besoin. Le descriptif de la page *La ligne de l'intégrité intellectuelle* présente ce qui est attendu de l'élève du Séminaire de Chicoutimi.

9. Consolidation

L'élève a le privilège d'avoir à son horaire une période quotidienne dédiée au travail personnel scolaire : étude, planification, travaux individuels, lecture scolaire, etc. Le descriptif de la page *Quoi faire en conso* présente ce qui est attendu de l'élève du Séminaire de Chicoutimi pendant la période de consolidation.

10. Actes répréhensibles

Les actes suivants sont strictement interdits :

- vol;
- possession ou consommation d'alcool, de drogues ou de produits du tabac;
- vente, possession ou utilisation de cigarettes électroniques.

La direction de l'établissement ou tout membre du personnel désigné ont l'autorité de faire des vérifications dans les casiers et les véhicules situés sur les terrains de l'école ainsi que d'inspecter les effets personnels des élèves.

11. Éducation physique

Devoirs de l'élève :

- porter le costume officiel d'éducation physique lors des cours d'éducation physique et à la santé prévus à son horaire;
- porter les vêtements adaptés et recommandés par son enseignant lors des cours de plein air prévus à son horaire;
- porter des espadrilles adaptées au sport;
- Les consignes de sécurité doivent être respectées en tout temps.

12. Tenue vestimentaire

Devoirs de l'élève:

- porter les vêtements de la collection officielle du Séminaire, en tout temps, jusqu'à la fin des classes;
- porter les vêtements de manière décente, propre et soignée;
- respecter les consignes concernant les journées P.



Politique sur le code vestimentaire

Cheveux, bijoux et piercing <ul style="list-style-type: none">● les cheveux doivent être propres, soignés et les yeux doivent être dégagés;● s'il y a coloration des cheveux, celle-ci doit être d'une couleur naturelle;● les boucles d'oreilles se portent seulement aux oreilles et ne doivent pas la déformer;● seul un piercing étant un point discret au visage est permis.	Accessoires, ceinture, cravate et couvre-chef <ul style="list-style-type: none">● les foulards et les paréos sont interdits;● la ceinture doit être unie, aux couleurs de la collection, et doit se porter dans les ganses du vêtement;● seule la cravate de la collection de vêtement est permise et doit se porter avec la chemise, le nœud au cou;● les couvre-chefs doivent être retirés dès l'entrée dans l'école.
Chaussures, bas et collants <ul style="list-style-type: none">● les chaussures ou les espadrilles doivent avoir les semelles plates, être propres et être attachés au pied;● les bas et les collants doivent être agencés aux couleurs de la collection de vêtements.	Pantalon, jupe, robe et bermuda <ul style="list-style-type: none">● doivent être portés à la taille;● doivent arriver à mi-cuisse;● doivent être ourlés;● un cuissard ou legging noir doit obligatoirement être porté sous la jupe et la robe;● les sous-vêtements ne doivent pas être apparents.
Chemise, polo et chandail <ul style="list-style-type: none">● doivent être boutonnés;● doivent être assez longs pour cacher le ventre et le dos;● le débardeur, le cardigan et le chandail col en V sont portés uniquement par-dessus le t-shirt à manches courtes, le polo ou la chemise de la collection;● un t-shirt à manches courtes et col rond, au couleur de la collection, peut être porté sous le polo et le cardigan, le kangourou et le crew neck à l'effigie des Titans est permis.	

Règles vestimentaires pendant les journées P:

- les vêtements portés doivent être décents et appropriés pour une école;
- le chandail doit couvrir le dos, le ventre, la poitrine et les épaules;
- les shorts ou les jupes doivent descendre au minimum à la mi-cuisse;
- pour les leggings, les fesses doivent être couvertes par le vêtement de type tunique porté comme haut;
- les logos à caractère violent, illégal ou sexuel sont interdits;
- les chapeaux et les pyjamas sont interdits;
- les chaussures doivent être fermées ou attachées à la cheville. Les Crocs sont interdits.

13. Utilisation des technologies

Devoirs du parent:

- encadrer le temps d'écran et les applications de divertissement;
- communiquer avec son enfant en dehors des heures de cours;
- téléphoner à l'accueil pour toute situation nécessitant une communication immédiate avec son enfant.

Devoirs de l'élève :

- laisser son téléphone cellulaire à son casier pendant les heures de cours;
- utiliser les appareils et réseaux à des fins pédagogiques;
- respecter la vie privée des autres;
- éviter les comportements inappropriés sur les médias sociaux;
- donner le crédit approprié pour le travail et les idées d'autrui;
- dénoncer toute mauvaise utilisation de la technologie dont on est témoin.



Politique sur l'utilisation des technologies

Nos principes

Le Séminaire de Chicoutimi offre un réseau sans fil ouvert pour ses élèves et son personnel afin de favoriser l'utilisation des appareils mobiles tout en encadrant cette utilisation par une charte de sensibilisation et de responsabilité.

Cette charte s'applique à tous les utilisateurs du réseau sans fil ou des appareils personnels connectés à Internet dans l'environnement de l'école. En utilisant ces dispositifs, les utilisateurs acceptent implicitement la Charte d'utilisation.

En tant qu'élève du Séminaire de Chicoutimi, je comprends que l'utilisation des appareils mobiles et du Wi-Fi est un privilège que je dois respecter en suivant le Guide d'utilisation responsable de l'école.

Je m'engage à faire ce qui suit :

- utiliser les appareils numériques, réseaux et logiciels comme outils pédagogiques en classe et en dehors;
- m'assurer que ma tablette est chargée et que les applications requises soient installées, facilement accessibles et prioritaires. Je respecte les règlements de l'enseignant. Je télécharge à la maison;
- garder privées mes informations personnelles et celles des autres (mots de passe, numéros de téléphone, adresses, etc.);
- respecter moi-même et les autres dans l'utilisation des technologies, y compris les médias sociaux (je suis prudent sur ce que je commente ou publie). Il n'est pas permis de prendre des photos ou des vidéos en classe ou dans l'école;
- donner crédit à qui de droit pour leurs idées et leur travail. J'utilise des images et des photos libres de droit ou j'identifie correctement les auteurs. Je cite adéquatement tel qu'indiqué dans le Guide du Titan;
- dénoncer immédiatement toute utilisation inappropriée de la technologie dont je suis témoin.